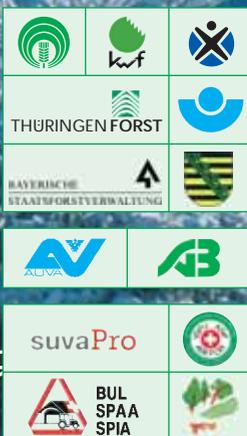




Événements dangereux lors d'activités forestières

Evaluation et documentation

2^{ème} partie



Sources

Suva
Caisse nationale suisse d'assurance en
cas d'accidents
Sécurité au travail
Case postale
CH-6002 Lucerne

Pour commander :

Internet www.suva.ch/waswo
 www.suva.ch/foret
Fax 041 419 59 17
Téléphone 041 419 58 51

1^{ère} partie, référence: 88201.f

2^{ème} partie, référence: 88209.f

Membres du groupe de travail Forêt

Brand, Hubert	WAS Nürnberg, Deutschland
Geschu, Andreas	SMUL, Deutschland
Dr. Gruber, Harald	MMBG, Düsseldorf, Deutschland
Hartenbach, Martin	BLB, Kassel, Deutschland
Hartfiel, Jörg	KWF, Groß-Umstadt, Deutschland
Prof. Heil, Klaus	Thüringer FH für Forstwirtschaft, Schwarzburg, Deutschland
Burgherr, Rudy	BUL, Schöftland, Schweiz
Koch, Günter	BUK FG „Forsten“, Deutschland
Morat, Joachim	KWF, Groß-Umstadt, Deutschland
Morgenstern, Eberhard	SMUL, Deutschland
Riedel, Ernst	LBG Baden-Württemberg, Karlsruhe, Deutschland
Rodlauer, Johannes	AUVA, Graz, Österreich
Sieber, Josef	BUK, München, Deutschland
Prof. Stadlmann, Heinrich	SVB, Wien, Österreich
Wettmann, Othmar	Suva, Luzern, Schweiz (Präsident)

Prière d'adresser vos remarques et requêtes à:

Othmar Wettmann Suva · Fluhmattstrasse 1 · Postfach · CH-6002 Luzern
e-mail: othmar.wettmann@suva.ch

Matrice d'évaluation des risques

Probabilité		D Dommages, étendu et conséquences				
		blessures légères sans absence	blessures guérissables avec absence	dégâts corporels durables, possibilité de retravailler	dégâts corporels durables, pas des possibilité de retravailler	mort
P		V	IV	III	II	I
→ fréquent	A	3	2	1	1	1
→ occasionnel	B	3	2	1	1	1
→ rare	C	3	2	2	1	1
→ improbable	D	3	2	2	2	1
→ pratiquement impossible	E	3	3	3	2	2

R	groupe de risques	potentiell de risque	mesures
→	1	élevé	mesures urgentes avec effet de protection élevé nécessaires
→	2	moyen	mesures avec effet de protection normale nécessaires
→	3	faible	mesures organisationnelles et personnelles possibles

exemple: D et II → 2 comme groupe de risque

Dossiers de suivi des moyens de travail soumis au contrôle

Moyens de travail	No de l'inv.	Echéance de contrôle	A contrôler par	Prise en compte de conditions d'utilisation particulières ²⁾		Dernier contrôle	Résultat	Preuve
				Echéance de contrôle modifiée	Raison de la modification			
Échelles	1-10	Annuelle	Contremaître	Trimestrielle	Évaluation des dangers			Mention sur la carte d'inventaire

Consigne: Tous les moyens de travail doivent faire l'objet d'un contrôle visuel avant l'utilisation.

¹⁾ Ces conditions particulières et les éventuelles modifications d'échéances de contrôle sont à identifier dans le cadre de l'évaluation des dangers.

Événements dangereux lors d'activités forestières 2^{ème} partie

Evaluation et documentation

1^{ère} édition · parution mars 2007

Illustrations

Pages intérieures: SMUL: Seite 10, 12 (Bilder 1, 3, 4), 30
KWF: Seite 12 (Bild 2), 14 (Bild 1, 2), 20
FH für Forstwirtschaft: Seite 14 (Bild 3), 18
BLB: Seite 16, 22, 26, 28, 32
E. Guba: Seite 24

Impressum

© 2007 by Groupe de travail Forêt (Allemagne, Autriche, Suisse);
Président: Othmar Wettmann
Tous droits réservés · Imprimé en Allemagne

Conception générale Editions InfoMedia e.K. · Sinterstrasse 9 · D-44795 Bochum
Téléphone + 49 (0) 234-3 38 69 50
Téléfax + 49 (0) 234-3 38 69 50
online: www.infomediaverlag.com
e-mail: info@infomediaverlag.com

Publié grâce au soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

ISBN 978-3-935116-33-6

Table des matières

	Teil 1	Teil 2	Seite
Préface	✓	✓	5
Définitions	✓		
Etapes pour l'évaluation des dangers	✓		
Processus principaux de travail avec mise en danger			7
Pictogrammes et trames utilisés	✓	✓	8
■ Généralités			
• Travaux de bureau		✓	11
■ Création de peuplements			
• Escalader des arbres pour récolter des semences et des branches		✓	13
• Plantation manuelle	✓		
• Plantation motomanuelle	✓		
• Plantation mécanique	✓		
• Plantation à l'aide d'une pelle de chantier	✓		
• Construction de clôtures		✓	15
■ Entretien et protection de la forêt			
• Soins aux cultures et aux jeunes peuplements avec la débroussailleuse		✓	17
• Elagage à la scie à main (depuis une échelle)	✓		
• Elagage avec une scie à perche (depuis le sol)	✓		
■ Récolte du bois			
• Marteler		✓	19
• Récolte du bois avec la tronçonneuse	✓		
• Récolte du bois dans des peuplements à régénération naturelle		✓	21
• Récolte du bois en présence de bois mort		✓	23
• Récolte du bois à l'aide d'un treuil	✓		
• Récolte du bois partiellement mécanisée	✓		
• Récolte du bois mécanisée	✓		
• Utilisation de la grue-à-câble - montage	✓		
• Utilisation de la grue-à-câble – procédé par assortiment	✓		
• Utilisation de la grue-à-câble – récolteuse combinée	✓		
• Production de copeaux de bois		✓	25
■ Chasse			
• Chasse individuelle		✓	27
• Chasse en société		✓	29
• Dépeçage du gibier		✓	31
• Construction d'installations de chasse		✓	33

	Teil 1	Teil 2	Seite
Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralités <ul style="list-style-type: none"> • Activités générales, organisation et préparation du travail, formation de base et continue, travaux à l'extérieur, entretien et réparation de moyens d'exploitation et de travail • Travaux de bureau ■ Création de peuplements <ul style="list-style-type: none"> • Plantation manuelle, motomanuelle et mécanique, plantation à l'aide d'une pelle de chantier • Escalader des arbres pour récolter des semences et des branches, construction de clôtures ■ Entretien et protection de la forêt <ul style="list-style-type: none"> • Eclaircie, entretien des jeunes peuplements avec la débroussaillieuse ou la tronçonneuse, ébranchage avec la scie à main ou la scie à perche, escalader des arbres ■ Récolte du bois <ul style="list-style-type: none"> • Récolte du bois avec la tronçonneuse, à l'aide d'un treuil, partiellement mécanisée, mécanisée, utilisation de la grue-à-câble – montage, utilisation de la grue-à-câble – procédé par assortiment, utilisation de la grue-à-câble – récolteuse combinée • Marquage, récolte du bois dans des peuplements à régénération naturelle, en présence de bois mort ■ Chasse <ul style="list-style-type: none"> • Chasse individuelle, en société, dépeçage du gibier, construction d'installations de chasse 	✓	✓	34
	✓	✓	40
	✓	✓	46
	✓	✓	60
Classification des facteurs de mise en danger	✓	✓	74
Modèles pour copies			
<input type="checkbox"/> Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures	✓	✓	76
<input type="checkbox"/> Principaux procédés de travail avec événements dangereux	✓	✓	80
<input type="checkbox"/> Dossier de suivi des moyens de travail soumis au contrôle		✓	81
Matrice pour l'évaluation des risques	✓	✓	82

Préface

Le présent catalogue a été créé avec l'objectif **de garantir et d'améliorer la sécurité et la santé au travail des employés**.

C'est une œuvre collective de spécialistes allemands, autrichiens et suisses. Le catalogue doit être un auxiliaire pour l'employeur; il doit contribuer à l'application des obligations légales nationales pour la recherche et l'évaluation des événements dangereux dans la forêt.

Les devoirs pour la recherche et l'évaluation des événements dangereux, respectivement pour l'évaluation des risques et la documentation des résultats sont réglés par le Législateur, en Allemagne comme en Autriche et en Suisse (Cf. partie 1). La manière de procéder est chaque fois identique.

Tous les événements dangereux occasionnés par des sources de danger lors des activités au travail, respectivement aux postes de travail, sont recherchés. La classification des événements dangereux, page 74, vous y aide. L'employeur doit également considérer les moyens de travail (outils, appareils, machines ou installations) lors de l'évaluation des événements dangereux.

Ainsi, lors de l'évaluation des événements dangereux, il faut déterminer les mesures nécessaires pour une préparation et une utilisation sûre des moyens de travail. Le genre, l'importance et les délais d'examen des moyens de travail doivent être déterminés

et les personnes appropriés doivent être chargées de les examiner ou de les vérifier. A la page 81, un tableau est proposé pour saisir les moyens de travail et les examens nécessaires.

Après avoir découvert un événement dangereux, il est évalué. Ceci veut dire que le risque de dégâts à la personne ou de dégâts matériels est estimé. L'évaluation s'effectue par

- a) comparaison avec des objectifs de sécurité normés (p. ex. définis dans des lois, ordonnances en tant que valeurs limites, exigences minimales) ou par
- b) comparaisons avec des solutions éprouvées en matière de santé et de sécurité.

S'il n'existe pas d'objectifs de sécurité normés dans la législation, il faut

- c) utiliser des méthodes spéciales d'évaluation des risques. L'évaluation des risques peut s'effectuer par exemple à l'aide d'une matrice de risques (voir page 82).

Si le risque n'est plus acceptable, il y a donc danger: l'employeur doit prendre des mesures. Celles ci doivent toujours être prises dans l'ordre suivant : techniques, organisationnelles, liées à la personne.

Après que les mesures aient été prises, leur efficacité doit être contrôlée selon la périodicité déterminée.

L'évaluation des événements dangereux (évaluation des risques) ne doit

jamais être considérée comme terminée, car lors de chaque acquisition de machine, de chaque changement de procédé de travail, de chaque utilisation de nouvelle substance ou lors d'un changement de l'état de la technique, le concept de sécurité doit être réadapté.

Les employés directement concernés par le processus de travail devraient toujours être impliqués selon l'état de leurs connaissances.

Dans le catalogue suivant, les activités forestières typiques sont décrites avec leurs événements dangereux potentiels.

On a tenu compte des enquêtes d'accidents et de maladies associées au

travail par les assurances maladies dans les événements dangereux présentés.

Ce catalogue n'est pas exhaustif. L'employeur ou la personne qui est chargée de la sécurité doit évaluer les événements dangereux et les mesures correspondantes sur place, de manière adaptée aux postes de travail et aux activités spécifiques.

Avec ce catalogue des événements dangereux, élaboré en commun pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, nous espérons que la sécurité et la protection de la santé au travail des employés sera réalisée de manière complète et à un niveau élevé.

Le groupe de travail.

Principaux processus de travail avec événements dangereux

Pictogrammes et trames utilisés	8
--	---

Généralités

- Travaux de bureau 11

Mise en place du peuplement

- Escalader des arbres pour récolter des semences et des branches 13
- Construction de clôtures 15

Entretien et protection de la forêt

- Soins aux cultures et aux jeunes peuplements avec la débroussailleuse 17

Récolte du bois

- Marteler 19
- Récolte du bois dans des peuplements à régénération naturelle 21
- Récolte du bois en présence de bois mort 23
- Préparation de copeaux de bois 25

Chasse

- Chasse individuelle 27
- Chasse en société 29
- Dépeçage du gibier 31
- Construction d'installation de chasse 33

Pictogrammes et trames utilisés

	Ecran		Poste de travail informatique		Echelle double
	Escalier		Jumelles		escaladateur des arbres
	Travaux en hauteur		Descendre en rappel		Remorque
	Outils à main		Masse, merlin		Marteau
	Débroussailleuse		Débroussailleuse		Être humain
	Spray		Être humain		Tronçonneuse
	Véhicule de débardage avec radiocommande		Signalisation		Grue-à-câble
	Arbres résineux entiers		Bois longs		Stockage de bois
	Récolteuse à chenilles		Porteur à pinces de débardage		Cheval
	Tracteur agricole avec déchiqueteuse		Déchiqueteuse automotrice		Camion avec conteneurs



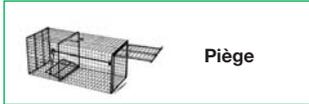
Utilisation
d'armes
à feu



Echelle



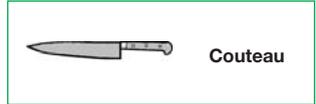
Recherche



Piège



Chevreuil



Couteau



Affût



Cerf



Couperet
de cuisine



Refrigérateur



Nettoyage



Nettoyage

Trames:



= actif

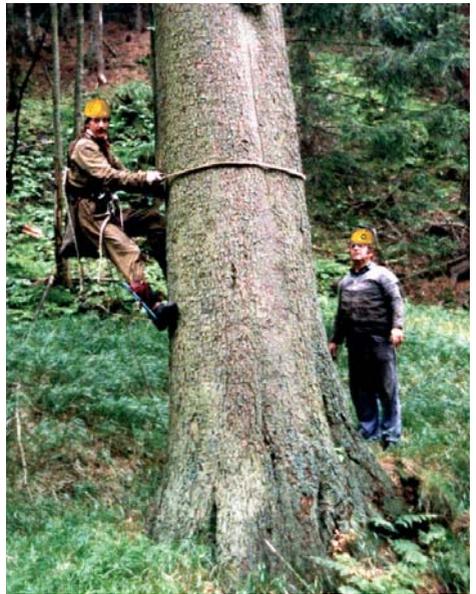


= actif au besoin



Activité: Travaux de bureau

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Où? Quoi?	Bureau	Couloir ou identique	Archives ou identique	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités				529, 532
Choix des moyens de travail				535, 536, 539, 542, 543
Activités de bureau				537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545
Autres activités				537, 538
Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 529, 532, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545				

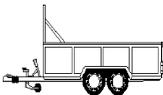


Escalader des arbres pour récolter des semences et des branches

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Quoi?	Où?	Peuplement	Route forestière	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités				524, 525, 529, 530, 532, 624
Rechercher l'arbre				505
Examiner l'arbre				505, 507, 621
Grimper à l'arbre				521, 619, 620, 623, 707, 721
Travailler dans la couronne				621, 623, 707, 715, 719, 721, 722
Descendre				623, 707, 721
Transporter le matériel et la récolte				505, 521
<p>Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 507, 521, 524, 525, 529, 530, 532, 619, 620, 621, 623, 624, 707, 715, 719, 721, 722</p>				



Construction de clôtures

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Où?	Quoi?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Evénements dangereux (num. continue)
	Généralités				505, 510, 512, 513, 516, 518, 519, 520, 522, 523, 524, 525, 527, 530, 532, 533, 534
	Préparation				801, 826
	Transport du matériel				509, 521, 604, 615
	Mettre en place les piquets				616, 617, 618, 622
	Mettre en place la clôture				614
<p>Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 509, 510, 512, 513, 516, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 530, 532, 533, 534, 604, 614, 615, 616, 617, 618, 622, 801, 826</p>					



Soins aux cultures et aux jeunes peuplements avec la débroussailleuse

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Route forestière	Dépôt	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 510, 512, 513, 516, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 527, 529, 530, 532, 533, 534
Transport du matériel					509, 521, 604, 610
Débroussailler					701, 708, 709, 711, 720
Régulation du genre, du degré et de la forme du mélange					701, 708, 709, 711, 718, 720
<p>Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 509, 510, 512, 513, 516, 518, 519, 520, 521, 523, 524, 525, 527, 529, 530, 532, 533, 534, 604, 610, 701, 708, 709, 711, 718, 720</p>					

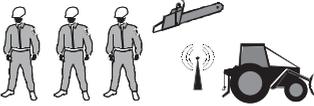
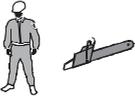


Marteler

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités					519, 524, 525, 526, 529
Rechercher l'arbre					505, 506, 833
Examiner l'arbre					849
Marquer l'arbre					505, 506, 846
Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 506, 519, 524, 525, 526, 529, 833, 846, 849					



Récolte du bois dans des peuplements à régénération naturelle

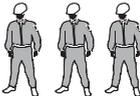
Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route forestière	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 510, 512, 518, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534
Recherche l'arbre					505, 506, 519, 842, 850
Examiner l'arbre					505, 506, 519, 834
Abattre sans treuill					801, 806, 819, 826, 847, 848, 851, 852
Abattre avec treuill					801, 802, 803, 807, 808, 810, 826, 837, 847, 848, 851, 852
Ebrancher – débiter, etc.					801, 811, 812, 813, 820, 839, 852
Débarder					815, 856, 857, 858
Tiers					831, 863

Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons:

505, 506, 510, 512, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534, 801, 802, 803, 806, 807, 808, 810, 811, 812, 813, 815, 819, 820, 826, 831, 834, 837, 839, 847, 848, 850, 851, 852, 856, 857, 858, 863



Récolte de bois en présence de bois mort

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 509, 510, 512, 516, 517, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 526, 529, 534, 853, 854, 859, 860, 861, 862
Marteler					832, 833, 843, 844, 845, 846, 849
Abattre					801, 802, 803, 804, 806, 807, 808, 810, 819, 826, 832, 835, 836, 838, 843, 844, 845, 855
Ebrancher – débiter, etc.					801, 811, 812, 813, 820, 826, 832, 841, 843, 844
Débarder					803, 804, 809, 810, 815, 832, 840, 843, 844
Tiers					855

Événements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons:

505, 509, 510, 512, 516, 517, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 526, 529, 801, 802, 803, 804, 806, 807, 808, 810, 811, 812, 813, 815, 819, 820, 826, 832, 833, 835, 836, 838, 840, 841, 843, 844, 845, 846, 849, 853, 854, 855, 859, 860, 861, 862



Production de copeaux de bois

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux						
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route forestière	Chauffage	Événements dangereux (num. continue)
Généralités						501, 502, 503, 509, 511, 512, 516, 517, 526, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534
Déchiqeter dans le peuplement						504, 505, 506, 519, 520, 521, 523, 524, 525
Déchiqeter dans le peuplement						805, 817, 823, 824, 825, 828, 829, 830
Déchiqeter sur une route forestière						805, 817, 823, 824, 825, 828, 829
Transporter						824
Événements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons:						
501, 502, 503, 504, 505, 506, 509, 511, 512, 516, 517, 519, 520, 521, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534, 805, 817, 823, 824, 825, 828, 829, 830						



Chasse individuelle

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Quoi?	Où?	Peuplement	Installation de dépeçage	Événements dangereux (num. continue)
Généralités				505, 506, 519, 524, 525, 532, 928
Utilisation d'armes à feu				906, 907
Utilisation des installations construites de chasse				914
Recherche				533, 904, 909, 921, 923
Chasse au piège				901, 902, 910
Dépeçage du gibier				521, 903, 920
<p>Événements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 506, 519, 521, 524, 525, 532, 533, 901, 902, 903, 904, 906, 907, 909, 910, 914, 920, 921, 923, 928</p>				

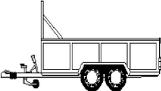


Chasse en société

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Quoi?	Où?		Evénements dangereux (num. continue)	
Généralités		Peuplement	Installation de dépeçage	505, 506, 519, 524, 525, 532, 533, 926, 928
Affût, battue				509, 908, 922
Utilisation d'armes à feu				906, 907
Utilisation d'installations construites de chasse				914
Recherche				533, 904, 909, 921, 923
Dépeçage du gibier				521, 524, 903, 920
<p>Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 506, 509, 519, 521, 524, 525, 532, 533, 903, 904, 906, 907, 908, 909, 914, 920, 921, 922, 923, 926, 928</p>				

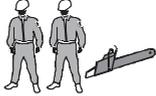
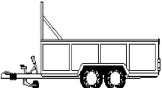


Dépeçage du gibier

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Quoi?	Où?	Zone de chasse	Installation de dépeçage	Événements dangereux (num. continue)
Généralités				532, 533, 927, 929
Vider				521, 524, 525, 903, 920
Transporter				505, 509, 521, 524, 525
Stocker, réfrigérer				911, 915, 919
Dépecer				522, 903, 918
Nettoyer				912, 916, 917
<p>Événements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons: 505, 509, 521, 522, 524, 525, 532, 533, 903, 911, 912, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 927, 929</p>				



**Construction
d'installations de chasse**

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Chemin, route	Atelier	Evénements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 506, 519, 523, 524, 525, 530, 532, 533, 534, 925
Préparation du matériel					718, 801, 820
Transport					521, 604, 610
Construction dans le peuplement					521, 522, 713, 714, 719, 801, 905, 913, 924

Evénements dangereux à reprendre dans la documentation, sans doublons:

505, 506, 519, 521, 522, 523, 524, 525, 530, 532, 533, 534, 604, 610, 713, 714, 718, 719, 801, 820, 905, 913, 924, 925

Documentation des événements dangereux,

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur: _____ Nom

Genre d'entreprise: **Forestière**

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
1. Événement dangereux mécanique								
535	1.4	Chaise de travail • basculer, se renverser						empêcher les blessures par basculement et renversement
536	1.4	Etagères et armoires • renversement						empêcher les blessures par renversement
537	1.5	Voies de circulation • danger de chute et de trébuchement						empêcher les chutes
538	1.6	Accès aux étagères et aux armoires • chute						empêcher les chutes

objectifs de protection et mesures

Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> _____ Nom	_____ Date/Signature
---	-------------------------

<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	Généralités <input type="checkbox"/> Travaux de bureaux
---	--

Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
		réal.		O	N
– utiliser une chaise de travail avec au moins 5 roulettes ou patins freinés et adaptés au type de sol (roulettes dures pour moquette, roulettes tendres pour les sols durs, p.ex. parquet, linoléum)					
– utiliser des étagères et des armoires suffisamment stables et solides; – empêcher le renversement des armoires avec tiroirs sortis, par exemple avec des blocages de tiroirs permettant de tirer un seul tiroir à la fois					
– avoir une voie de circulation antidérapante; – ne pas cirer les pierres, les céramiques ni les sols plastiques; – disposer les câbles de raccordement et les rallonges de sorte à ne pas provoquer de trébuchements					
– garantir un accès sûr; – pour des hauteurs de stockage >180 cm utiliser des accès appropriés (p.ex. échelles, escabeaux), dresser les échelles de manière stable, accrocher les échelles posées					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
2. Dangers électriques								
539	2.1	Installations et appareils électriques <ul style="list-style-type: none"> • dommages visibles (p.ex. raccordements, prises, fiches, câbles, boîtiers défectueux) • pas de contrôle 						empêcher les électrocutions
8. Événements dangereux par les conditions environnementales								
540	8.2	Eclairage <ul style="list-style-type: none"> • intensité d'éclairage impropre • spectre de couleur inapproprié de la lumière • éblouissement par des lampes, lumières, lumière du jour (éblouissement direct) réflexion de fortes intensités lumineuses sur des surfaces réfléchissantes (éblouissement indirect) • mauvais emplacement de la place de travail 						empêcher les accidents et les atteintes à la santé
9. Charges physiques/travaux pénibles								
541	9.2	Saisie de données <ul style="list-style-type: none"> • saisie de données longue par le clavier 						empêcher les sollicitations exagérées de l'appareil musculo-squelettique
542	9.3	Mobilier <ul style="list-style-type: none"> • table de travail inappropriée • chaise de travail inappropriée 						empêcher les sollicitations exagérées de l'appareil musculo-squelettique

Mesures	Respon- sable	Délai		Efficacité	
		réal.		O	N
<ul style="list-style-type: none"> - réparation conforme d'installations et d'appareils électriques défectueux; - pose selon les prescriptions des installations électriques et utilisation conforme des appareils électriques; - contrôle régulier 					
<ul style="list-style-type: none"> - intensité lumineuse moyenne au moins 500 lx, entretien régulier; - utiliser un spectre de couleur „blanc neutre“ ou „blanc chaud“, des lampes de même spectre de couleur pour une pièce; - placer les luminaires en longueur, parallèles aux fenêtres et à la direction principale du regard; - installer les places de travail avec le regard parallèle aux fenêtres principales, - installer l'écran du PC de sorte que, pendant le travail, une épaule soit orientée vers la fenêtre; il ne doit pas y avoir de fenêtre derrière l'écran, dans la direction du regard de l'utilisateur; - utiliser du mobilier avec une surface mate ou satinée; - tenir compte du degré de réflexion des murs, du plafond et du sol; - éviter l'éblouissement direct par la lumière du jour en utilisant p. ex. des stores à lamelles; - placer l'écran du PC de manière qu'aucun éblouissement direct ne soit occasionné par l'éclairage de la pièce; il ne doit pas y avoir de réflexion de luminaires ou de fenêtres visibles dans l'écran; - garantir qu'il y ait une liaison visuelle vers l'extérieur à hauteur des yeux 					
<ul style="list-style-type: none"> - interruption de la saisie de données par des pauses ou par d'autres activités. 					
<ul style="list-style-type: none"> - plateau de la table au moins 160 cm x 80 cm; <p>Indication: la profondeur de la table dépend des dimensions de l'écran du PC et de la distance nécessaire entre ce dernier et les yeux;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bord supérieur de table devrait être réglable entre 68 et 					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
542								
543	9.3	Ecran, clavier, souris du PC <ul style="list-style-type: none"> • exécution inappropriée 						empêcher les sollicitations exagérées de l'appareil musculo-squelettique

10. Perception et travaux manuels

		Travaux à l'écran <ul style="list-style-type: none"> • distance de vision erronée • écriture trop petite sur l'écran • écran scintillant • luminosité et contraste insuffisants 						empêcher les atteintes à la santé
--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------------------------

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<p>76 cm de haut. Si ce n'est pas le cas, il devrait être haut d'au moins 72 cm;</p> <ul style="list-style-type: none"> - suffisamment de place pour les jambes en dessous de la table; - réglage en hauteur de la chaise de travail (en continu de 40 cm à 51 cm au dessus du sol); - la chaise de travail devrait favoriser une position détendue, non fatigante et permettant les changements de posture (assise bien formée, rembourrée et inclinable; dossier formé ergonomiquement, réglable en hauteur et en inclinaison); <p>Indication: les dossiers dont l'inclinaison n'est pas bloquée sont recommandés pour favoriser une position assise dynamique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - si nécessaire, utiliser un repose-pieds 				
<ul style="list-style-type: none"> - l'écran du PC doit être orientable horizontalement et verticalement et doit pouvoir être déplacé sur la table; - utiliser le cas échéant un support pour en régler la hauteur (la ligne supérieure du texte sur l'écran ne devrait pas être située au-dessus de la hauteur des yeux); - clavier ergonomiquement correct (hauteur, inclinaison, couleur, surface des touches mate, antidérapante, inscriptions claires); - suffisamment de place devant le clavier pour la paume de la main (profondeur 5 cm à 10 cm); - utiliser une souris conçue ergonomiquement (correspondant aux besoins du collaborateur / de la collaboratrice, p. ex. forme, taille, gaucher ou droitier) 				
<ul style="list-style-type: none"> - minimum 50 cm de distance entre l'oeil et le clavier – l'écran – le document; - régler la taille des caractères pour qu'ils soient suffisamment grands et lisibles; - fréquence de rafraîchissement de l'écran: 100 Hz recommandés, mais au moins 85 Hz; - régler le contraste et la luminosité selon les besoins personnels 				
<p>Remarques</p> <hr/> <hr/> <p>Signature: _____</p>				

Documentation des événements dangereux,

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur: Nom

Genre d'entreprise: **Forestière**

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
1. Événements dangereux mécaniques								
614	1.2	Préparer le matériel de clôture • se piquer et s'érafler au matériel de clôture						empêcher les piqures et les éraflures
615	1.3	Transport du matériel de clôture • surcharger le moyen de transport • perdre le chargement • moyen de transport inadapté						empêcher les blessures
616	1.4	Planter les piquets • être atteint par la masse / le merlin						empêcher les blessures
617	1.4	Planter les piquets • particules éjectées, éclats						empêcher les blessures par des particules éjectées ou par des éclats
618	1.4	Utiliser une tarière • danger de recul						empêcher les blessures dues au recul

objectifs de protection et mesures

Accord de la Direction

Oui Non

Nom

Date/Signature

- Domaine de travail
 Groupe professionnel/Personne
 Activités

Création de peuplements

- Escalader des arbres pour récolter des semences et des branches
 Construction de clôtures

Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
		réal.	O	N	
- porter des EPI (p. ex. gants)					
- s'en tenir à la capacité du moyen de transport; - arrimer le chargement; - garantir la sécurité dans le trafic du moyen de transport					
- utiliser des moyens auxiliaires pour enfoncer les piquets; - assurer et régler clairement la communication entre les collaborateurs; - travailler de manière concentrée; - adopter une position stable					
- utiliser des EPI (p. ex. lunettes de sécurité); - assurer et régler clairement la communication entre les collaborateurs; - travailler de manière concentrée; - adopter une position stable					
- utiliser des machines sans recul (arrêt d'urgence, embrayage à friction)					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
619	1.4	Montage du câble de grimpe à l'arbalète <ul style="list-style-type: none"> blessures lors de la chute de la flèche lors de l'utilisation d'une arbalète 						empêcher les blessures par la flèche et les branches qui tombent
620	1.4	Montage du câble de grimpe avec une fronde ou une catapulte <ul style="list-style-type: none"> chute de branches chute incontrôlée de la fronde, particulièrement en la tendant 						empêcher les blessures par des chutes de branches et par la fronde
621	1.6	Travaux dans les couronnes <ul style="list-style-type: none"> glisser de la branche cassure de la branche, d'une partie de l'arbre sous la charge 						empêcher les glissades, les chutes pendulaires et les chutes en hauteur
2. Dangers électriques								
622	2.1	Creuser un trou dans la terre <ul style="list-style-type: none"> toucher une ligne souterraine sous tension 						empêcher les électrocutions
8. Évènements dangereux par les conditions environnementales								
623	8.1	Travaux extérieurs <ul style="list-style-type: none"> météo (p.ex. chaleur, soleil, ozone, poussière, froid, humidité) 						empêcher les chutes et les atteintes à la santé dues à la météo

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<ul style="list-style-type: none"> - utilisation correcte de l'arbalète; - respecter la distance de sécurité; - pas de bâtiments ou de personnes dans la direction de tir; - observation du vol de la flèche pour se protéger de sa chute 				
<ul style="list-style-type: none"> - technique de travail correcte; - attention particulière aux chutes de branches; - utiliser des EPI 				
<ul style="list-style-type: none"> - abord soigneux de l'arbre, choix judicieux des points d'arrimage; - technique de grimpe correcte avec l'équipement adapté; - observer les influences de l'environnement (météo, ...) 				
<ul style="list-style-type: none"> - examiner la présence de lignes souterraines sous tension; - le cas échéant, la faire interrompre par le distributeur d'électricité; - rechercher des informations sur le trajet de la ligne, marquer ce trajet; - respecter la distance minimale avec les câbles enterrés (10 cm des câbles téléphone, 50 cm des câbles électriques); - lors de la creuse, attention aux protections ou aux bandes d'avertissement dans le sol; - lors de mise sous tension, rester à distance de la machine jusqu'à ce que la ligne soit déclenchée. 				
<ul style="list-style-type: none"> - ne pas grimper aux arbres lorsque les bois sont gelés, givrés, par températures < -8°C, vent > 4 Bf, orage, brouillard, pluie, nuit ou temps sombre. 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
13. Organisation								
624	13.6	Organisation en général <ul style="list-style-type: none"> • personne isolée: pas d'aide en cas d'accident 						empêcher les atteintes à la santé dues à un manque d'aide

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N



<ul style="list-style-type: none"> - au moins deux grimpeurs équipés et formés sur le lieu de travail; - liaison visuelle ou vocale permanente; - chaque grimpeur est formé pour les premiers secours; - entraîner régulièrement le sauvetage depuis la couronne; - assurer une chaîne de sauvetage fonctionnelle 				
--	--	--	--	--

Remarques

Signature: _____

Documentation des événements dangereux,

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur: _____ Nom

Genre d'entreprise: **Forestière**

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
1. Événements dangereux mécaniques								
832	1.4	Marcher et travailler en pente <ul style="list-style-type: none"> être atteint par un arbre ou une partie d'arbre être atteint par une branche ou une partie de couronne qui chute ou qui est éjectée 						empêcher les blessures
833	1.4	Marcher et travailler dans des peuplements denses <ul style="list-style-type: none"> être atteint par des branches 						empêcher des blessures au visage et aux yeux par des branches
834	1.4	Examen de l'arbre <ul style="list-style-type: none"> vue plus difficile dans la zone de la couronne, évaluation suffisante de l'arbre pas possible, branches mortes, bois mort dans la couronne pas visible 						empêcher les blessures par des branches tombantes, empêcher l'éclatement du tronc

objectifs de protection et mesures

Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> _____ Nom	_____ Date/Signature
---	-------------------------

<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	Récolte du bois
<input type="checkbox"/> Marteler <input type="checkbox"/> Récolte du bois dans de peuplement à régénération naturelle <input type="checkbox"/> Récolte du bois en présence de bois mort	

Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
		réal.		O	N
– évaluer soigneusement le peuplement avant le début du travail, concernant les dangers venant du haut (branches et parties de couronne cassées et suspendues, arbres encroués);					
– porter une protection des yeux dans un peuplement dense					
– formation des collaborateurs – contrôler si des dangers peuvent survenir en utilisant le coin; – enlever auparavant le bois mort; – méthode adaptée à la situation (par ex dans les feuillus, abattre avec l'aide du câble); – pas de travaux sous du bois mort dangereux; – lorsque l'évaluation de l'arbre n'est pas possible à cause du feuillage, aucun coup important ne doit être porté à l'arbre; – prévoir un chemin de retraite suffisamment long et s'éloigner assez tôt – marquer les peuplements avec le contremaître et signaler les dangers particuliers (p.ex. indiquer sur le tronc la présence de bois mort)					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
835	1.4	Abattre l'arbre avec la tronçonneuse <ul style="list-style-type: none"> être atteint par un arbre ou une partie d'arbre être atteint par une branche ou une partie de couronne qui chute ou qui est éjectée 						empêcher les blessures
836	1.4	Abattage de l'arbre <ul style="list-style-type: none"> pendant l'utilisation du coin (vibrations et chocs) branches ou parties de la couronne qui tombent le bois mort environnant peut être secoué, cassé et éjecté 						empêcher les blessures
837	1.4	Abattage de l'arbre <ul style="list-style-type: none"> poids élevé de l'arbre dû au feuillage (augmenté év. par la pluie, ou la neige), c.à.d. le tronc éclate facilement, les branches cassent plus facilement et plus souvent 						empêcher l'éclatement du tronc et les dommages à la santé dus aux chutes de branches et aux morceaux de bois
838	1.4	Abattage avec le treuil <ul style="list-style-type: none"> être atteint par l'arbre ou des parties d'arbres être atteint par des branches, des parties de couronne tombantes ou éjectées 						empêcher les blessures

Mesures	Respon- sable	Délai réal.	Efficacité	
			O	N
<ul style="list-style-type: none"> - examiner particulièrement soigneusement l'arbre à abattre et son environnement, spécialement le bois mort, les branches et parties de couronne; - décision „abattre“ ou „laisser“; - déterminer le chemin et le lieu de retrait, (éviter les zones avec du bois mort vertical ou suspendu) et les dégager; - effectuer la taille d'abattage, ne pas scier trop loin - pendant la chute de l'arbre, observer la couronne, l'arbre et la zone de chute; - abattage à deux (le cas échéant, utiliser le casque et la radio) 				
<ul style="list-style-type: none"> - organisation réfléchie de la coupe, détermination de la direction de chute; - signaler clairement le bois mort lors du martelage (év. déjà avec la direction de chute); - renoncer au travail avec le coin; - utiliser le câble; - déclencher la chute de l'arbre seulement lorsque plus personne ne se trouve dans la zone dangereuse; - si nécessaire, éliminer d'abord les arbres dangereux (bois mort) dans la zone de chute 				
<ul style="list-style-type: none"> - examiner l'arbre soigneusement - ne travailler qu'avec le câble (p.ex. méthode d'abattage spéciale); - utiliser des serre-troncs ; - n'abattre les arbres penchés en arrière et sur les côtés qu'avec l'aide du câble; - év. faire l'entaille spéciale - laisser la charnière plus large que normalement; - pas de coupe pendant que l'arbre tombe; - se retirer à temps et suffisamment loin dès que l'arbre commence à tomber; - observer attentivement la zone de la couronne; - lorsqu'il n'est pas possible de s'aider du câble, utiliser des auxiliaires hydrauliques 				
<ul style="list-style-type: none"> - examiner particulièrement soigneusement l'arbre à abattre et son environnement, particulièrement les arbres secs, les branches et les parties de couronne sèches suspendues; - placer le câble le plus haut possible (utiliser une perche télescopique avec guide-câble ou une échelle, éviter de le secouer; 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
838								
839	1.4	Façonnage de l'arbre <ul style="list-style-type: none"> les tensions dans la couronne, dans les jeunes plantes écrasées et dans le sous-bois sont difficiles à reconnaître 						empêcher les tensions de se libérer de manière incontrôlée et ainsi empêcher les blessures
840	1.4	Débusquer et débarder <ul style="list-style-type: none"> mouvements incontrôlés du bois 						empêcher les blessures par du bois tombant, glissant, dérapant, éclatant, oscillant
841	1.4	Ebrancher avec la tronçonneuse <ul style="list-style-type: none"> branches, parties d'arbre ou de couronne tombant après-coup 						empêcher les blessures
842	1.5	Rechercher un arbre <ul style="list-style-type: none"> accessibilité difficile du peuplement 						améliorer l'accessibilité et la sécurité de la marche
843	1.5	Se déplacer et travailler dans la pente <ul style="list-style-type: none"> trébucher, se tordre la cheville sur du bois mort 						empêcher les glissades, les trébuchements, les torsions et les faux pas

Mesures	Respon- sable	Délai réal.	Efficacité	
			O	N
<ul style="list-style-type: none"> - tendre le câble depuis un lieu sûr; - pendant la traction sur l'arbre, observer le périmètre de la couronne, l'arbre et la zone de chute; - utiliser des moyens de communication adaptés (casque radio) 				
<ul style="list-style-type: none"> - instruction des collaborateurs pour évaluer les tensions et les possibilités de les neutraliser; - exploiter les couronnes séparément 				
<ul style="list-style-type: none"> - choisir la direction de débardage et le tracé du câble de sorte que le bois mort ne soit pas touché; - utiliser du matériel supplémentaire pour dévier la charge; - arrimer correctement le bois au câble; - commander le treuil à l'extérieur des zones dangereuses (charge, engin de débardage, câble, bois mort); - ne pas accompagner la charge en la tirant 				
<ul style="list-style-type: none"> - avant d'ébrancher, examiner la place de travail et son environnement – particulièrement dans la zone de chute – en ce qui concerne les nouveaux dangers apparus (dangers de branches et de parties de couronne en hauteur, cassées ou restées suspendues, d'arbres encroués); - prendre les mesures nécessaires (choisir la solution la plus sûre, utiliser les moyens les plus appropriés); - ne pas encourir de nouveaux dangers pour éliminer un danger reconnu 				
<ul style="list-style-type: none"> - ranger et libérer la zone de travail; 				
<ul style="list-style-type: none"> - évaluer les dangers au sol (bois mort à terre, arbres déracinés, troncs ou parties d'arbre sous tension) et les considérer lors du choix de la méthode de travail; - choisir un chemin praticable; - choisir un endroit et une position sûrs (ne pas marcher sur du bois mort) 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
844	1.6	Travailler dans une pente forte <ul style="list-style-type: none"> glisser, trébucher, faire un faux pas sur du bois mort, tomber 						empêcher les glissades, les trébuchements, les faux pas, les chutes
2. Dangers électriques								
845	2.1	Arbres à proximité de lignes électriques aériennes <ul style="list-style-type: none"> courant électrique 						empêcher les électrocutions et les dégâts matériels
3. Substances dangereuses								
846	3.3	Marquer au spray <ul style="list-style-type: none"> contact avec des particules de peinture, avec du gaz propulseur et du diluant 						empêcher les contacts inutiles avec des particules de peinture, avec du gaz propulseur et du diluant
8. Événements dangereux par les conditions environnementales								
847	8.1	Abattage <ul style="list-style-type: none"> influences fortes par le vent (p.ex. vent arrière pour des arbres penchant vers l'avant ou vent contraire pour des arbres penchant vers l'arrière) 						empêcher une mauvaise évaluation des conditions de vent, donc une mauvaise utilisation de la technique
9. Sollicitations physiques, travaux pénibles								
848	9.2	Abattage <ul style="list-style-type: none"> travail au coin difficile 						empêcher les sollicitations corporelles exagérées
849	9.4	Evaluer l'arbre <ul style="list-style-type: none"> position forcée de la tête 						empêcher les douleurs à la tête et à la nuque

Mesures	Respon- sable	Délai réal.	Efficacité	
			O	N
<ul style="list-style-type: none"> - avant de commencer le travail, examiner soigneusement les dangers au sol (bois mort à terre, troncs ou parties d'arbre sous tension, arbres déracinés) et les considérer pour le choix de la méthode de travail; - choisir un chemin praticable 				
<ul style="list-style-type: none"> - pas de déplacement de bois mort à proximité des lignes électriques; - sinon : faire mettre la ligne hors tension pendant le temps de l'abattage; - év. faire démonter ou enlever la ligne par un spécialiste 				
<ul style="list-style-type: none"> - respecter les indications de sécurité du fabricant du spray (fiche de données de sécurité, mode d'emploi); - tenir compte de la direction du vent; - gaz propulseur, généralement du propane ou du butane: les valeurs limites ne sont en général pas atteintes en plein air lors d'une utilisation conforme; - pour les personnes sensibles, évaluer des alternatives (machette, bande de marquage) 				
<ul style="list-style-type: none"> - instruction systématique des collaborateurs, à bien estimer les conditions de vent; - utilisation de moyens techniques (p.ex. treuil, auxiliaires hydrauliques, serre-tronc) 				
<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de moyens techniques; - direction de chute appropriée 				
<ul style="list-style-type: none"> - prévoir suffisamment de temps; - prévoir des changements d'activités; - ne pas marquer plus de deux heures sans pause 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
10. Perception et travaux manuels								
850	10.2	Recherche de l'arbre <ul style="list-style-type: none"> conditions de visibilité réduite, recherche de l'arbre rendue difficile 						faciliter la recherche de l'arbre
851	10.2	Abattage <ul style="list-style-type: none"> pas de vue sur la zone de chute de l'arbre à abattre 						garantir que seules les personnes occupées à l'abattage de l'arbre se trouvent dans la zone de chute
852	10.2	Abattage, exploitation <ul style="list-style-type: none"> visibilité difficile des collègues de l'équipe, du chef, donc non respect des distances de sécurité 						garantir le respect des distances de sécurité
12. Sollicitations psychiques								
853	12.1	Abattage d'arbres <ul style="list-style-type: none"> stress lié au manque de pouvoir de décision si l'on abat ou si on laisse debout 						empêcher le stress et les actes dangereux qui en résultent
13. Organisation								
854	13.1	Travailler avec un ordre de travail insuffisant <ul style="list-style-type: none"> se mettre soi-même et d'autres personnes en danger 						empêcher les accidents et les atteintes à la santé pour cause d'ordre de travail insuffisant ou de processus irréfléchi

Mesures	Respon- sable	Délai		Efficacité	
		réal.		O	N
<ul style="list-style-type: none"> - marquer avec une numérotation consécutive; - en tous les cas, donner un ordre de travail/une définition des objectifs écrits 					
<ul style="list-style-type: none"> - déterminer les zones de travail; - barrer la zone de coupe de bois sur les chemins et les voies d'accès, placer des sentinelles; - avertir clairement à la voix, surtout avant la taille d'abattage; - marquer la zone de chute de l'arbre si nécessaire 					
<ul style="list-style-type: none"> - déterminer clairement les zones de travail; - porter des vêtements à haute visibilité; - abattage à deux personnes; - abattage en „petites séries“; - assurer la liaison visuelle et d'appel en se contactant régulièrement entre les membres de l'équipe et le débardeur (utilisation de mobiles et/ou de radios) 					
<ul style="list-style-type: none"> - décision de la direction : „la sécurité avant tout“ - décision des collaborateurs de communiquer de manière adéquate; - transmettre la compétence d'„abattre“ ou de „laisser debout“ aux collaborateurs sur place; - marquage collectif (collaborateurs exécutants, chef); - tenir compte des coûts supplémentaires pour conditions difficiles 					
<ul style="list-style-type: none"> - évaluer les dangers dus au bois mort dès le marquage; - marquage collectif (collaborateurs exécutants, chef); - marquer clairement le bois mort; - préparer un ordre de travail détaillé; - tenir compte des coûts supplémentaires pour conditions difficiles; - discuter l'ordre de travail concrètement sur place, (y.c. les situations dangereuses et les mesures) et le donner sous forme écrite 					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
855	13.1	Abattre des arbres <ul style="list-style-type: none"> • se mettre soi-même et d'autres personnes en danger 						empêcher les blessures de collaborateurs et de tiers (p.ex. promeneurs)
856	13.1	Débarder <ul style="list-style-type: none"> • accès difficile du bois à débarder 						faciliter l'accès au bois
857	13.1	Débarder <ul style="list-style-type: none"> • accessibilité difficile du peuplement pour débarder 						améliorer la sécurité de marche et l'accessibilité
858	13.2	Débarder <ul style="list-style-type: none"> • conditions de visibilité limitées • le débardeur n'est pas ou mal vu des collaborateurs 						empêcher les dommages pour le débardeur et les collaborateurs
859	13.3	Evaluation des dangers <ul style="list-style-type: none"> • les dangers particuliers dus au bois mort ne sont pas reconnus par les collaborateurs 						empêcher les accidents et les atteintes à la santé dus à la non-reconnaissance des dangers particuliers
860	13.4	Travailler sans instruction spécifique pour le bois mort <ul style="list-style-type: none"> • méconnaissance des dangers et mesures de sécurité spécifiques • se mettre soi-même en danger ainsi que les collaborateurs et les tiers 						empêcher les accidents et atteintes à la santé dus à une instruction et une information insuffisantes
861	13.5	Responsabilité <ul style="list-style-type: none"> • les tâches, les compétences, les responsabilités ne sont pas définies ou de manière peu claire pour la protection de la nature 						empêcher les cas judiciaires

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<ul style="list-style-type: none"> - éloigner les tiers; - barrer les chemins, poster des sentinelles; - éloigner les personnes de la zone de chute; - interrompre le travail des personnes dans la zone dangereuse : c'est seulement lorsque l'arbre est à terre que l'on peut continuer à travailler 				
<ul style="list-style-type: none"> - faire des croquis; - numéroter consécutivement les troncs 				
<ul style="list-style-type: none"> - dégager les zones de travail autant que possible 				
<ul style="list-style-type: none"> - séparation organisationnelle de l'abattage et du débardage; - port de vêtements à haute visibilité; - utilisation de moyens techniques de communication 				
<ul style="list-style-type: none"> - ne prévoir que des personnes formées et expérimentées pour le travail dans un peuplement avec du bois mort; - préparer ces personnes spécifiquement pour leur tâche; - exercer l'évaluation des dangers du bois mort sous supervision, directement sur l'objet concret; - rafraîchir régulièrement les connaissances sur les dangers particuliers du bois mort; - marquage commun (chef, collaborateurs exécutants) 				
<ul style="list-style-type: none"> - instruire les collaborateurs sur les dangers particuliers du bois mort et les mesures à prendre pour les éviter - marquage commun (chef, collaborateurs exécutants) 				
<ul style="list-style-type: none"> - régler par écrit les tâches, les compétences et les responsabilités de chacun (autorités, propriétaires, exploitants); - en informer toutes les personnes concernées selon leurs besoins 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
862	13.6	Arbres tombants ou se désagrégant, bois mort tombant à terre, <ul style="list-style-type: none"> les employés et d'autres personnes sont mis en danger 						empêcher les atteintes à la santé des employés et d'autres personnes (p.ex. promeneurs) par du bois mort tombant (arbres morts, branches, parties de couronne)
863	13.6	Tiers <ul style="list-style-type: none"> mise en danger des promeneurs par des coupes 						empêcher que des tiers subissent des dommages

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<ul style="list-style-type: none"> - intégrer dans les concepts de protection de la nature l'évaluation des mises en danger du personnel; - prévoir les mesures de protection des collaborateurs et autres personnes dans les concepts de protection de la nature, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • séparation des zones d'exploitation du bois et de bois mort sur pied • séparation des îlots de bois mort (sur pied) • pas de bois mort sur pied le long des voies de circulation • signalisation avec des indications de danger et règles de comportement pour les promeneurs • zones de sécurité le long des routes et des chemins • interdiction de pénétrer • informations sur la responsabilité • tenir compte des coûts supplémentaires pour conditions difficiles 				
<ul style="list-style-type: none"> - barrer avec des panneaux, de la rubalise, etc.; - poster des sentinelles - effectuer des avertissements vocaux à haute et intelligible voix 				

Remarques

Signature: _____

Documentation des événements dangereux,

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur: _____ Nom

Genre d'entreprise: **Forestière**

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
1. Événements dangereux mécaniques								
901	1.1	Chasse au piège <ul style="list-style-type: none"> blessures par des pièges à mâchoires se refermant 						empêcher des blessures par des pièges à mâchoires se refermant
902	1.1	Chasse au piège <ul style="list-style-type: none"> dangers liés à des pièges à coincement 						empêcher les blessures
903	1.2	Ouvrir, vider et dépecer le gibier <ul style="list-style-type: none"> coupures et piqûres par le couteau de chasse 						empêcher les blessures par coupures et piqûres

objectifs de protection et mesures

Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> _____ Nom	_____ Date/Signature
---	-------------------------

<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	Chasse
<input type="checkbox"/> Chasse individuelle <input type="checkbox"/> Chasse en société <input type="checkbox"/> Dépeçage du gibier <input type="checkbox"/> Construction d'installations de chasse	

Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
		réal.	O	N	

<ul style="list-style-type: none"> - placer dans un endroit sûr, inaccessible aux tiers, p.ex. terrier; - utiliser des accessoires pour tendre les pièges; - sécuriser/désécuriser le piège à mâchoires seulement avec des outils appropriés ; - apposer des avertissements de danger 					
<ul style="list-style-type: none"> - choisir la taille et l'emplacement de sorte qu'aucun dommage aux personnes (enfants !) ne puisse survenir 					
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un couteau de chasse maniable, antidérapant, et aiguisé avec une lame fixe ou blocable; - poser le gibier de manière stable; - exécuter les incisions avec une force contrôlée, éviter de dérapier; - pour ouvrir la cage thoracique utiliser une scie ou une pince à dépecer - pour dépecer, utiliser des EPI (gant en cotte de maille, tablier antiperforation) 					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
904	1.2 et 1.5	Traque <ul style="list-style-type: none"> suivi des traces sur un terrain difficilement praticable 						empêcher les chutes et les blessures
905	1.4	Construction de l'installation <ul style="list-style-type: none"> chute d'outils et d'objets 						empêcher les blessures dues à la chute d'objets
906	1.4	Usage d'armes à feu <ul style="list-style-type: none"> état incorrect des armes à feu et des munitions 						empêcher les accidents dus à un état non correct des armes à feu et des munitions
907	1.4	Usage d'armes à feu <ul style="list-style-type: none"> usage inapproprié d'armes à feu 						empêcher les accidents dus à l'usage inapproprié d'armes à feu
908	1.4	Mettre sur pied une battue et rabattre le gibier (chasse en société) <ul style="list-style-type: none"> être atteint par des munitions 						empêcher les blessures par munitions

Mesures	Respon- sable	Délai réal.	Efficacité	
			O	N
<ul style="list-style-type: none"> - vêtements adaptés aux conditions météorologiques, solides, à haute visibilité, resp. chaussures, gants de protection, lunettes de protection, casquette (pas de chapeau) 				
<ul style="list-style-type: none"> - ne pas travailler dans la zone de chute éventuelle d'outils et de matériel; - ne pas se tenir sous des charges suspendues; - porter un casque de protection 				
<ul style="list-style-type: none"> - arme de chasse autorisée, au fonctionnement sûr, canon intact et libre de corps étrangers, culasse étanche, sécurité fiable; - munition conforme, en parfait état; - exclure les risques de confusion particulièrement entre chevrotines ou munitions de carabine ; - monter dans les véhicules et rouler seulement avec des armes déchargées et dans une housse de transport; - charger l'arme seulement lorsque la chasse effective commence; - sécuriser l'arme chargée; - sécuriser immédiatement une arme percutée si le coup n'est pas parti, puis décharger; - monter ou quitter un poste d'observation, franchir un obstacle ou un endroit dangereux avec les armes déchargées 				
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les armes seulement selon leur usage prévu, pas comme levier ou canne, etc.; - tenir toujours la sortie des canons dans une direction ne mettant personne en danger; - contrôler le champ de tir ; - avant de tirer, identifier le gibier, vérifier que personne ne puisse être mis en danger par des projectiles de munitions rebondissants ; - s'assurer du tir fichant (butte de tir etc.) - maîtrise de soi, garder son calme, respecter le gibier, 				
<ul style="list-style-type: none"> - les rabatteurs et les tireurs rabattants doivent au moins porter une veste à haute visibilité/une ceinture diagonale, sinon les chasseurs porteront au moins un ruban de chapeau en couleur haute visibilité (au mieux rouge-orange); - protéger la marche avec armes <ul style="list-style-type: none"> • pour la battue au gibier à poils : une arme doit être 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
908								
909	1.4	Traque <ul style="list-style-type: none"> • arme inadaptée 						empêcher les accidents dus à une arme inadaptée pour traquer
910	1.4	Chasse au piège <ul style="list-style-type: none"> • tir pour achever un gibier de vol pris vivant 						éviter les blessures et les éclats par ricochets
911	1.4	Stockage dans cellule frigorifique <ul style="list-style-type: none"> • mouvement non souhaité de la charge avec une installation de levage et de transport 						empêcher les blessures dues aux chutes de charges ou de parties d'appareils
912	1.4	Nettoyer au nettoyeur à haute pression <ul style="list-style-type: none"> • recul et effet tranchant du jet à haute pression 						empêcher les blessures

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<p>déchargée, utilisation de l'arme pour sa propre protection, tir d'achèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour la battue au lièvre ou au faisan, sur un terrain dégagé, l'arme chargée est autorisée, dans un terrain non dégagé, l'arme doit être déchargée; <ul style="list-style-type: none"> – En tant que rabatteur, se signaler acoustiquement, particulièrement en lisière ; – préparer des postes de tir appropriés, donner une instruction sur la sécurité aux chasseurs, donner éventuellement des plans de situation; – ne pas quitter les postes de tir pendant la chasse, définir les périmètres de tir, respecter les signaux et les durées, établir le contact avec le voisin; – Ne pas se déplacer dans les lignes de tir avec une arme; 				
<ul style="list-style-type: none"> – utiliser une arme robuste, courte, calibre et munition pouvant achever un animal d'une manière sûre (arme de traque); – contrôler régulièrement la sortie des canons (obstruction lors de chute etc.); 				
<ul style="list-style-type: none"> – calibre, charge et munition adaptés (petit); – tenir compte du sous-sol/de l'arrière-plan; – choisir un autre type de mise à mort 				
<ul style="list-style-type: none"> – créer un mode d'emploi, instruire les collaborateurs; – avant chaque mise en service, faire un contrôle visuel sur l'état d'ordre et de fonctionnement; – déterminer et documenter une vérification régulière des installations de levage et de transport par un spécialiste 				
<ul style="list-style-type: none"> – créer un mode d'emploi, instruire les collaborateurs; – ne jamais diriger le jet vers des personnes; – tenir fermement le jet/la lance; – ne pas bloquer la commande du jet en position ouverte; – examiner les tuyaux quant aux dommages avant utilisation, ne pas utiliser de tuyaux défectueux; – utiliser des EPI; – prévoir un examen régulier par un spécialiste 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
913	1.6	Montage des installations • chute d'une personne lors du montage						empêcher la chute de personnes lors du montage d'installations de chasse
914	1.6	Utilisation d'installations construites de chasse • chute du mirador						empêcher les chutes du mirador
2. Dangers électriques								
915	2.1	Installations de dépeçage du gibier • utilisation d'appareils et d'installations électriques						empêcher les accidents dus au courant électrique
916	2.1	Nettoyer au nettoyeur haute pression • électrocution						empêcher les électrocutions en utilisant un nettoyeur à haute pression
3. Substances dangereuses								
917	3.3 et 3.4	Travaux de nettoyage • usage de produits de nettoyage et de désinfection						empêcher les atteintes à la santé par des substances dangereuses

Mesures	Respon- sable	Délai réal.	Efficacité	
			O	N
<ul style="list-style-type: none"> - porter des EPI antichute 				
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des miradors conformes, sécurisés contre les chutes; - vérifier le mirador avant chaque utilisation, mais au moins une fois par an; - démonter les anciens miradors; - nettoyer les installations lisses et givrées, ne pas utiliser le cas échéant; - descendre du mirador avant que les mouvements ne deviennent hésitants à cause de l'engourdissement dû au froid 				
<ul style="list-style-type: none"> - les appareils ou rallonges endommagés ou défectueux sont mis immédiatement hors service; - déterminer et documenter un contrôle régulier des installations et engins électriques, mobiles ou fixes, par un spécialiste; - contrôler les disjoncteurs FI (différentiels) et les interrupteurs d'urgence quant à leur fonctionnement impeccable 				
<ul style="list-style-type: none"> - les installations électriques doivent être protégées contre les jets d'eau dans la zone de nettoyage; - pas d'eau exprès sur les installations électriques; - tenir compte du recul lors de l'enclenchement du nettoyeur; - contrôler la rallonge et le câble de raccordement quant aux dommages superficiels; - éliminer les nettoyeurs à haute pression défectueux 				
<ul style="list-style-type: none"> - se fier à un conseil spécialisé et à des solutions éprouvées lors du choix des produits de nettoyage; - tenir compte des indications du fournisseur (fiches de données de sécurité); - lorsque des substances dangereuses (signalisées) sont utilisées, tenir compte de la législation nationale sur les substances dangereuses (évaluation des dangers, documentation, mode d'emploi); - empêcher le contact avec le corps, EPI (gants, bottes); - protection de la peau 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
4. Mise en danger biologique								
918	4.1	Transformation du gibier • hygiène lacunaire						empêcher les atteintes à la santé des collaborateurs
919	4.1 et 4.3	Stockage, réfrigération • détérioration de la viande par un mauvais stockage						empêcher les atteintes à la santé des collaborateurs et consommateurs
920	4.3	Dépeçage du gibier • gibier à maladies infectieuses et gibier non consommable						empêcher les atteintes à la santé chez les humains et les animaux
11. Autres événements dangereux								
921	11.4	Traque • être attaqué par du gibier sur la défensive (sanglier)						empêcher les blessures par morsures et coups
922	11.4	Mettre sur pied une battue, rabattre (chasse en société) • être attaqué par du gibier blessé sur la défensive (sanglier)						empêcher les blessures par morsures et coups

Mesures	Respon- sable	Délai		Efficacité	
		réal.		O	N
<ul style="list-style-type: none"> - séparation conséquente entre le dépeçage et l'éviscération; - stockage et élimination conformes des déchets; - plan de nettoyage et d'hygiène; - plan de protection de la peau 					
<ul style="list-style-type: none"> - contrôler et documenter l'état des stocks; - contrôler et documenter les températures de stockage; - chercher à atteindre l'optimum température-temps-déroulement pour la maturation de la viande; - plan d'hygiène et de nettoyage; - entretien régulier des installations frigorifiques et contrôle par un spécialiste 					
<ul style="list-style-type: none"> - immédiatement ouvrir voire éviscérer le gibier, le cas échéant l'aérer - lors de l'ouverture, prêter attention aux modifications pathologiques des organes, le cas échéant utiliser des EPI; - lors de modifications visibles que l'on ne peut pas diagnostiquer soi-même, appeler un vétérinaire; - prendre les échantillons exigés par le vétérinaire pour analyse; - le gibier malade, infecté ou supposé tel et toutes ses parties doivent être gardés séparément du reste du gibier, faire attention à l'hygiène; - éliminer le gibier non consommable selon les ordres et prescriptions 					
<ul style="list-style-type: none"> - laisser le gibier se fatiguer suffisamment, éventuellement mourir; - faire appel à des chasseurs expérimentés; - ne pas traquer de nuit; - tirer le coup de grâce depuis une distance suffisante; - utiliser des chiens appropriés 					
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser exclusivement, ou en plus des rabatteurs, des chiens appropriés; - informer les rabatteurs des dangers d'une attaque, en particulier lors d'animaux arrêtés par un chien 					

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
923	11.3	Traque <ul style="list-style-type: none"> • porter le coup de grâce • être attaqué par du gibier sur la défensive (sangliers) 						empêcher la réaction erronée des personnes concernées dans une situation émotionnelle exceptionnelle
13. Organisation								
924	13.1	Organiser le déroulement des travaux pour la construction d'installations de chasse						empêcher les étapes dangereuses
925	13.6	Mauvaise planification de la construction et du déroulement du travail <ul style="list-style-type: none"> • construction non planifiée • déroulement du travail non planifié 						empêcher les accidents dus à une mauvaise planification de la construction
926	13.6	Chasse en société <ul style="list-style-type: none"> • choix des participants expérimentés 						empêcher la mise en danger des participants à la chasse, des tiers et des biens matériel
927	13.6	Préparation du gibier <ul style="list-style-type: none"> • espace insuffisant pour le stockage • non respect des mesures techniques et d'hygiène de stockage, de réfrigération et de conditionnement 						Empêcher les atteintes à la santé des collaborateurs et des consommateurs

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des équipes de traque expérimentées, remettre la direction de la traque à un conducteur de chien; - déterminer qui a le droit de porter le coup de grâce à un gibier arrêté par un chien; - n'utiliser une arme courte qu'exceptionnellement; - emplacement des chasseurs auxiliaires à une distance suffisante sur un terrain dégagé; - porter des vêtements haute visibilité; - instructions claires, organisation stricte, pas de précipitation; - exclure les enfants, les jeunes et les autres spectateurs 				
<ul style="list-style-type: none"> - déterminer le déroulement des travaux, le discuter; - prévoir l'utilisation de moyens de travail appropriés (p.ex. tire-fort, grue); - préfabrication d'éléments ou de parties de construction, le cas échéant sur un lieu central 				
<ul style="list-style-type: none"> - choisir un mode de construction adapté et éprouvé (correspondant aux règlements en vigueur) et l'adapter aux spécificités locales (sinon documenter une nouvelle construction), être attentif à la sécurité lors d'entretien ultérieur (toit); - choisir des matériaux adaptés (essence, résistance, degré de séchage, écorçage, le cas échéant bois de charpente); - sur le lieu de construction, s'assurer du complet séchage des fondations en dur, éviter l'humidité liée à l'envahissement par des herbes et autres mousses 				
<ul style="list-style-type: none"> - interdire la participation de personnes à capacité physique ou psychique réduite (par ex enfants, personnes en état d'ébriété) 				
<ul style="list-style-type: none"> - ne mettre en service une installation de préparation du gibier que lorsque la construction et l'équipement de celle ci correspondent aux normes en vigueur en matière de technique de sécurité et d'hygiène alimentaire 				

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	
928	13.6	Chasse solitaire • pas d'aide en cas d'accident						Empêcher les atteintes à la santé dues à un manque d'aide
929	13.6	Préparation du gibier en solitaire • pas d'aide en cas d'accident						Empêcher les atteintes à la santé dues à un manque d'aide

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N
<ul style="list-style-type: none"> - informer une personne de confiance du lieu prévu de la chasse, de l'emplacement du véhicule, des abris possibles et de l'heure approximative du retour (afin de permettre une recherche efficace en cas de non retour); - emporter un téléphone mobile (enclenché pour les appels d'urgence), se signaler par des tirs et/ou à l'aide de corne de chasse - porter sur soi une pochette de premiers secours - en cas de dangers particuliers (par ex conditions météorologiques, terrain particulièrement escarpé ou gibier sur la défensive) ne pas chasser seul mais faire appel à une personne compétente 				
<ul style="list-style-type: none"> - être capable de pratiquer les premiers soins sur ses blessures - savoir alerter les secours (téléphone mobile enclenché et en liaison avec le réseau) - avoir une trousse de premiers secours 				

Remarques

Signature: _____

Classification des facteurs d'événements dangereux

1.	1.1	1.2	1.3	1.4
événement dangereux mécanique	parties de machines en mouvement, non protégées	pièces avec des surfaces dangereuses	moyens de transports ou de travail en mouvements	pièce en mouvement incontrôlé
2.	2.1	2.2		
événement dangereux électrique	courants dangereux à travers le corps	arcs électriques		
3.	3.1	3.2	3.3	3.4
substances dangereuses	gaz	vapeurs	aérosols	liquides
4.	4.1	4.2	4.3	
mise en danger biologique	danger d'infection par des microorganismes, des virus ou des substances biologiques de travail	organismes génétiquement modifiés (OGM)	allergènes et substances toxiques de microorganismes, etc..	
5.	5.1	5.2	5.3	5.4
danger d'incendie et d'explosion	danger d'incendie dû à des solides, des liquides ou des gaz	atmosphère explosive	substances explosives	charge électrostatique
6.	6.1	6.2		
danger thermique	contact avec des substances chaudes	contact avec des substances froides		
7.	7.1	7.2	7.3	7.4
dangers dus à des effets physiques spéciaux	bruit	ultra-, infrasons	vibrations sur tout le corps	vibrations sur le bras-la main
8.	8.1	8.2	8.3	
dangers dus aux conditions environnementales de travail	climat	éclairage	besoin en espace/voies de circulation	
9.	9.1	9.2	9.3	9.4
charge physique / travail pénible	travail dynamique pénible	travail dynamique unilatéral	posture forcée/travail statique	combinaison de travail statique et dynamique
10.	10.1	10.2	10.3	
perception et maniabilité	enregistrement des informations	champ de perception	maniabilité difficile de moyens de travail	
11.	11.1	11.2	11.3	11.4
autres événements dangereux	équipements de protection individuelle inadaptés	charge de la peau	dus à des êtres humains	dus à des animaux
12.	12.1	12.2	12.3	
charges psychiques	activité au travail	organisation du travail	conditions sociales	
13.	13.1	13.2	13.3	13.4
organisation	déroulement des tâches	temps de travail	qualification	instruction

1.5	1.6			
chute de plain-pied, glissade, trébuchement, torsion, faux-pas	chute en hauteur			
3.5	3.6			
solides	réactions en chaîne			
7.5	7.6	7.7	7.8	7.9
rayonnements non ionisant	rayonnements ionisants	champs électromagnétiques	travail en dépression ou en surpression	danger de noyade
11.5				
dus à des plantes ou des produits à base de plantes				
13.5	13.6			
responsabilité	organisation en général			

Documentation des événements dangereux,

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur: _____ Nom

Genre d'entreprise: **Forestière**

n° cont.	fac- teur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	

objectifs de protection et mesures

Accord de la Direction

Oui Non

Nom

Date/Signature

- Domaine de travail
 Groupe professionnel/Personne
 Activités

Mesures	Resp.	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N

n° cont.	Facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			Action		Objectif de protection
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N	

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Mesures	Respon- sable	Délai	Efficacité	
		réal.	O	N

Remarques

Signature: _____

Procédés de travail avec événements dangereux

Activité:

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Où? Quoi?	Peuplement				Événements dangereux (num. continue)